



RAPPORT ANNUEL 2020



MUSÉO
PARC
VANIER

SOMMAIRE

01

Bienvenue
Mot du Président de CA

02

Missions et vision
Mot de la directrice générale

04

Ressources Humaines
Membres du CA et équipe

05

Patrimoine
Mot du conservateur

06

Éducation
Mot de l'éducateur et gestionnaire de la programmation

07

Administration
Mot de la responsable des opérations

08

Visibilité
Mot de la responsable du marketing et des communications

09

Partenaires
2020

10

États financiers vérifiés au 31 décembre
2020

MOT DU PRÉSIDENT DE CA

GILLES SÉGUIN

À titre de président du conseil d'administration, je suis fier de vous présenter notre rapport annuel 2020.

2020 fut une année exceptionnelle qu'on n'oubliera pas d'ici peu. Difficile pour tous, le Muséoparc a été touché particulièrement durement. La COVID-19 a freiné toutes les activités du musée. Ensuite, la destruction en août de la cabane à sucre par un acte de vandalisme a touché toute la communauté. Enfin, le décès inattendu du directeur général Jean Malavoy a ébranlé l'équipe et la francophonie.

Mais 2020 fut aussi une année de grande résilience. On a tous su s'adapter aux consignes de la COVID-19 et on a fait le saut au monde virtuel. Le Muséoparc a fait son virement en développant une programmation à distance. Ensemble, on s'est penché sur l'avenir avec plus d'ardeur en adoptant un nouveau plan stratégique. Le renouvellement de l'exposition permanente a avancé de façon

significative ainsi que la planification pour la reconstruction de la cabane à sucre. De plus, grâce au travail de Jean Malavoy, Madeleine Meilleur, l'équipe du Muséoparc, votre soutien et l'appui de nos gouvernements, on a terminé l'année en bonne santé financière et nous sommes bien placés pour 2021.

J'aimerais aussi remercier Jean-Nicolas Girard et Cathie Orfali pour leur leadership au poste de la présidence (respectivement de janvier à mai et de juin à septembre).

Au moment où j'écris ces mots, malgré les vaccins, on fait encore face à de l'incertitude. Mais le travail de renouvellement se poursuit derrière les coulisses. Le Muséoparc va vous accueillir en personne aussitôt que possible en faisant peau neuve au 300 avenue des Pères-Blancs et à la cabane à sucre.

Merci de votre soutien, santé et résilience et au plaisir de vous revoir!





MOT DE LA DIRECTRICE

MADELEINE MEILLEUR

Comme tous les Canadiens et canadiennes, le Muséoparc a passé à travers des moments difficiles en 2020. La pandémie a bouleversé nos activités et a fait chuter nos revenus.

Nous avons dû cesser plusieurs de nos programmes, fermer le musée et travailler à distance. Nous avons dû nous réinventer et nous avons dû nous transformer pour continuer à servir les gens de la région.

De plus l'incendie à la cabane à sucre en août dernier et le décès soudain de notre directeur général en octobre ont profondément ébranlé toute l'équipe. Le départ de Jean Malavoy a laissé un grand vide. Le Conseil d'administration a réagi rapidement pour embaucher une direction générale par intérim afin d'assurer la continuité et appuyer les opérations du Muséoparc.

À mon arrivée la troisième semaine d'octobre j'ai été accueillie par une équipe dynamique et très compétente.

Ils avaient l'intérêt du Muséoparc à cœur comme si c'était leur propre entreprise. La santé financière de l'organisme était enviable et l'appui du conseil d'administration sans reproche. Le mandat qu'on m'a confié était articulé autour d'objectifs pressants: rapprocher le Muséoparc de la communauté, poursuivre la rénovation de la galerie du musée, rebâtir la cabane à sucre et en présider le comité de reconstruction.

Un comité de reconstruction de la cabane a été mis sur pied, composé de membres du conseil d'administration, d'employés du Muséoparc, de citoyens et d'un représentant de la ville d'Ottawa. Les négociations avec l'assureur Intact Insurance ont été complétées pour retenir un contracteur général. La compagnie Maylan Construction le plus bas soumissionnaire nous a été proposé par l'assureur.

La première réunion du comité de reconstruction a eu lieu le 14 décembre pour approuver Maylan comme le contracteur général. Nous avons de plus approuvé les esquisses d'un plan pour l'agrandissement de la cabane afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

SUITE DU MOT DE LA DIRECTRICE

MADELEINE MEILLEUR

Le Muséoparc a fermé ses portes en mars et les employés ont travaillé à partir de la maison jusqu'en juillet. Le festival des sucres et les camps de jour ont été annulés. Les autres programmes comme les Chroniques d'Eastview, le Club créativité et autres ont été offerts sur la plateforme ZOOM. De nouveaux programmes ont été développés pour appuyer nos partenaires et aider à briser l'isolement. Nous n'avons donc pas offert d'activités en présentiel durant dans cette période.

Les travaux préparatoires à la rénovation de la galerie du musée se sont poursuivis. Les plans conceptuels du nouveau musée sont terminés et une présentation au personnel et aux membres du CA par le maître d'œuvre Stéphane a eu lieu en décembre. La construction du nouveau plancher est complétée. Yanick notre conservateur est à rédiger les textes de l'exposition permanente.

Nos bailleurs de fonds ont été très généreux et nous les remercions. Nous avons profité des nombreuses subventions qui nous ont été offertes afin d'assurer la viabilité du Muséoparc. Notre parc informatique fut renouvelé grâce à ces subventions. Cette nouvelle technologie nous a permis de transformer nos programmes en mode virtuel.

Nos communications sur les plateformes numériques ont augmenté de beaucoup en 2020 afin de rejoindre nos clients. Les médias nous ont sollicités et nous avons eu une belle couverture. Suite à l'incendie de la cabane, des dons nous sont parvenus de la communauté pour aider à la reconstruction. Durant la saison des fêtes, Aurélie a organisé une vente d'art avec la participation d'artistes locaux. Une partie du prix de vente de l'œuvre (25%) allait au fonds de reconstruction de la cabane. La présence du Muséoparc comme partenaire communautaire est remarquée et appréciée. Des liens se tissent avec les autres associations et des partenariats se sont développés rapidement.

Nous entreprenons l'année 2021 avec confiance et détermination. Alors que nous célébrerons le quinzième anniversaire du Muséoparc en 2021, nous souhaitons vous accueillir en personne dans des installations modernisées pour marquer cette étape importante de notre histoire.

MEMBRES DU CA ET ÉQUIPE

MEMBRES DU CA EN 2020

Gilles Séguin – Président
Cathie Orfali – Vice-Présidente
Nicole Charron – Trésorière
Sarah Poirier – Secrétaire
Luc Bigras – Administrateur
Nicole Cheff-Galvan – Administratrice
Marc-André Gougeon – Administrateur
Jonathan Paquette – Administrateur
Laurence Paradis – Administratrice
Luc Thermonvil – Administrateur

EMPLOYÉS PERMANENTS EN 2020

Jean Malavoy – Directeur général
Madeleine Meilleur – Directrice générale
Yanick Labossière – Conservateur
Sophia Conradie – Responsable des opérations
Aurélie Marié – Responsable du marketing et des communications
Mario Bélisle – Gestionnaire de la programmation éducative

EMPLOYÉS SAISONNIERS ET CONTRACTUELS EN 2020

Derek Marcotte – Cuisinier du temps des sucres
Cassandra Digney – Gestionnaire des bénévoles
Camille Petiteaux – Responsable de l'accueil de la cabane à sucre
Mania Brassard – Responsable de l'accueil téléphonique du temps des sucres
Marcel Aymar – Directeur artistique de la programmation musicale du Festival des sucres 2020
Catherine Sabourin – Directrice technique du Festival des sucres 2020
Mathieu Joannis – Coordonnateur du Festival des sucres 2020
Anna-Charlotte Tremblay – Responsable de l'accueil du musée en fin de semaine et vidéaste durant l'été
Vincent Corbin – Agent de programmation
Sasha Éthier – Agente de collection
Aline Bélisle – Stagiaire en gestion d'archives et de collection
Nadine Gauvreau – Comptable

MOT DU CONSERVATEUR

YANICK LABOSSIÈRE

En 2020, l'équipe du Muséoparc a su utiliser cette année trouble pour se lancer dans de grands projets qui changeront l'image du Muséoparc dans la communauté. 2020 aura été l'occasion de mettre en branle des projets pour améliorer la galerie du Muséoparc ainsi que son exposition permanente.

Dans cette optique, nous avons changé les planchers du musée et installé un plancher en érable qui met en valeur une institution patrimoniale comme la nôtre. Ce nouveau plancher fait également un lien très intéressant avec l'érablière du parc Richelieu et ses érables qui demeurent une pièce maitresse de notre mandat. Concernant le renouvellement de l'exposition permanente, nous avons complété les deux premières phases de ce grand projet; soit la phase de l'analyse du projet et de l'inventaire des artefacts durant l'été 2020 et la phase d'exploration et de développement conceptuel durant l'automne 2020.

Du côté de la collection, nous avons continué nos efforts de catalogage, de numérisation et de documentations et de mise en ligne de notre collection. Nous avons également poursuivi les efforts en vue de trouver une solution à long terme à l'éternel dilemme d'espace pour notre collection permanente. Concernant ce projet, nous aurons bientôt d'intéressantes nouvelles à vous communiquer.

Malgré l'année particulière que nous venons de vivre, l'équipe du Muséoparc Vanier garde le cap, et se prépare, je l'espère, à accueillir de nouveau les visiteurs qui pourront bénéficier d'une expérience améliorée.





MOT DE LA RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

SOPHIA CONRADIE

L'année 2020 avait si bien débuté!

Avec une équipe permanente solide après une année complète ensemble, des contractuels clés retournant pour une deuxième année consécutive et l'arrivée de nos deux stagiaires de France : Camille et Cassandra, nous étions prêts à battre tous nos records!

Nous avons bien lancé la saison des sucres avec un évènement de l'entailage très bien fréquenté et ainsi que notre participation au Brewfest où nous avons pu faire rayonner la cabane à sucre en servant près de 500 tirs sur la neige.

La mise en place d'un système de nettoyage et lave-vaisselle commerciaux à la cabane, l'animation « feu de camp » devant la cabane et une excellente gestion des bénévoles ont tous contribué à rendre le service à la cabane plus professionnel, plus efficace et plus agréable du point de vue client.

Si nous comparons les ventes à la cabane à sucre de janvier à la fermeture le 16 mars 2020 avec la même période en 2019, nous pouvons noter une augmentation de revenus de 23%.

D'un point de vue acéricole, la saison des sucres a été exceptionnelle et nous avons pu profiter d'une très belle récolte et d'un sirop de haute qualité grâce au travail acharné de nos chers bénévoles : Marc Madore, Pierre Lacasse, Don Goneau, André Charbonneau et Eric Ménard.

Nous avons rapidement rebondi et mis en place la vente à distance de produits d'érable, au Muséoparc ainsi que par le biais de la boutique Jacobson's sur l'avenue Beechwood. La vente de produits a continué de façon consistante en nous avons terminé en beauté avec les paniers cadeau en fin d'année.

La boutique est ainsi le volet du Muséoparc le moins affecté par la pandémie et malgré une baisse de revenu par rapport à l'année 2019, les revenus boutique en 2020 ont dépassé ceux de 2018.

Le fait que nous ne puissions pas animer des camps d'été a été un coup difficile pour la communauté et pour le Muséoparc car ceux-ci représentent la majorité de nos revenus de programmation. Nous avons toutefois bien rempli l'été avec les capsules vidéo Ensemble (3718 visionnements, soit une moyenne de 465 vues par capsule) ainsi que Claire l'aventurière (2603 visionnements, soit une moyenne de 868 vues par capsule)

L'incendie de la cabane et le décès de Jean ont évidemment secoué l'équipe, mais nous ne cessons de nous adapter, nous réinventer et à nous démener pour le succès et la continuité du Muséoparc Vanier.

MOT DE L'ÉDUCATEUR ET GESTIONNAIRE DE LA PROGRAMMATION

MARIO BÉLISLE

L'année 2020 à commencer en force pour l'équipe du Muséoparc. Nous avons complété une mise à jour exhaustive des programmes éducatifs. La fréquentation des divers produits de programmation offerts au musée allait bon train. Les ateliers, visites et activités se déroulaient très bien et les réservations pour ces activités se remplissaient bien.

Par la suite nous avons entamé la saison des sucres en force avec l'entaillage qui fut un véritable succès. Puis tout s'est arrêté à la suite des annonces des différents paliers de gouvernement. Devant l'inconnu grandissant, les réservations se sont transformées de plus en plus en annulations. De toutes les facettes des opérations du Muséoparc, la programmation scolaire et éducative furent les plus affectés par la situation. Puis nous avons dû repenser à la manière d'offrir la programmation et la manière de rejoindre notre public. Les camps d'été prévu se sont transformés en capsules vidéo dédiées à notre jeune public.

Nous avons su nous réinventer!

Parmi les autres activités que nous avons pu réaliser, notons un concert en ligne de la cabane à sucre en collaboration avec l'organisme Le Réveil. Avec une petite équipe de bénévoles, nous avons freiné l'envahissement de nerprun (buckthorn) dans la forêt. Nous avons aussi installé des copeaux de bois sur les sentiers afin de favoriser leur utilisation et aider à préserver notre jolie forêt. Nous avons pu également offrir quelques visites extérieures du parc Richelieu et de Vanier. Le programme du club créativité s'est transformé en programme en ligne.

Nous avons également mis sur pied, à la suite d'une demande du FARFO, le projet « Les petites histoires au bout du fil » afin de promouvoir Vanier grâce au recueil Raconter Vanier publié aux éditions David. Grâce à ce projet, des jeunes ados ont pu faire la lecture aux aînées, ce qui a permis de créer des liens entre ces deux groupes vivant l'isolement. L'année 2021 nous offrira encore plusieurs surprises.



MOT DE LA RESPONSABLE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

AURÉLIE MARIÉ

En 2020, malgré la grève des milieux scolaires, la pandémie et les autres défis majeurs auxquels le Muséoparc a été confronté, nous avons principalement axé nos stratégies de marketing et communications autour de l'esprit de communauté et renforcé le travail de diversification et d'inclusivité. Notre objectif étant de soutenir et d'accompagner les acteurs de notre environnement direct, nous avons choisi de :

- Maintenir nos liens avec nos partenaires et collaborateurs et les aider à perdurer en s'associant à leurs initiatives et en leur offrant une visibilité accrue,
- Continuer à créer de l'emploi grâce à de nouvelles initiatives ou proposer des formations auprès de nos contractuels, stagiaires, bénévoles et de notre public,
- Offrir des activités ludiques, divertissantes et enrichissantes dans un milieu sain et sécuritaire à l'ensemble de nos utilisateurs de services,

Nous avons tout mis en œuvre pour continuer de créer du lien grâce à un ajustement de notre programmation (nouvelle proposition des Chroniques d'Eastview et de Club CréActivité dans un format numérique et gratuit) et par la création de nouvelles initiatives (La série de capsules vidéo Muséoparc ENSEMBLE pour valoriser les différentes cultures qui cohabitent dans le quartier, Les petites histoires au bout du fil pour briser l'isolement des aînés et

initier un contact intergénérationnel, la vente d'art local pour valoriser le travail des artistes de notre région, ...). Nous avons ainsi invité l'ensemble de nos protagonistes à prendre part à nos réflexions afin d'évoluer avec eux, vers des propositions réalistes compte tenu du contexte économique et sanitaire, sans jamais oublier de mettre en valeur notre culture et notre patrimoine.

Enfin, suite l'incendie de notre cabane à sucre le 27 août 2020, nous avons entrepris une grande campagne de levée de fonds à la demande des membres de la communauté. Les efforts conjoints de nombreux anonymes et de plusieurs partenaires ont permis de réunir à ce jour 35 000\$.

S'en suivent, un aperçu des résultats de communications du Muséoparc en 2020 ainsi qu'un survol des opérations médiatiques :

- Facebook + 193 followers en 2020 soit un total de 1 826 (1 779 Muséoparc + 47 Club CréActivité - nouvelle page pour les activités en ligne destinées aux enfants)
- Instagram + 163 followers en 2020 soit un total de 634
- Twitter + 31 followers en 2020 soit un total de 721
- Infolettre + 55 abonnés volotaires en 2020 soit un total de 662

Collaborations médiatiques et couverture médiatique naturelle

Ententes 2020 :

- Unique FM (total de 7 publicités incluant les vœux de Noël)
- Perspectives Vanier (total de 8 publicités)
- Le Droit (total de 3 publicités dont 1 annulée par COVID)
- Groupe CTV - en partie annulé par COVID
- WOW FM - en partie annulé par COVID

Intérêt accrus des médias en 2020 :

- Incendie de la cabane à sucre
- Décès de Jean Malavoy (médias francophones principalement)

PARTENAIRES

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX EN 2020

Ville d'Ottawa
Patrimoine canadien
Langues officielles
Fondation Trillium de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario
Conseil des arts de l'Ontario
Fondation communautaire d'Ottawa
Gouvernement du Québec

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES EN 2020

Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est
Caisse Desjardins
La Cité collégiale
Cimetière Beechwood
Club optimiste de Vanier
Centre Pauline-Charron
Les Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc
Enbridge
L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
Beechwood Market
Marcil Lavallée
Centre Francophone de Vanier
Centre des services communautaires Vanier

PARTENAIRES MÉDIATIQUES EN 2020

CTV (Pure Country 94 + Majic 100.3)
Unique FM
Wow FM
Perspective Vanier
Le Droit

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Muséoparc Vanier Museopark

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Muséoparc Vanier Museopark (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds et dons, de ventes à la cabane à sucre et à la boutique et des produits d'activités et dons du festival des sucres dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 31 décembre 2020 et 2019 et au 1 janvier 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

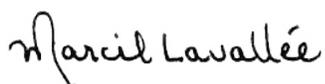
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 1 avril 2021

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

3

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	503 205 \$	375 685 \$
Festival des sucres (Produits autonomes et subventions) (annexe B)	33 314	118 856
Bingos	17 188	51 504
Ventes - cabane à sucre	16 827	48 013
Autres produits (annexe C)	10 604	39 226
Ventes - boutique	10 465	9 500
Ententes de service	7 666	6 666
Activités de collecte de fonds et dons	6 045	25 657
Intérêts (note 12)	3 639	10 271
Amortissement des subventions et dons reportés afférents aux immobilisations (note 10)	6 217	1 455
	615 170	686 833
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	339 268	298 728
Autres frais d'opération	35 049	36 450
Honoraires et services professionnels	34 086	77 012
Cabane à sucre - opération	32 327	50 307
Festival des sucres	27 401	104 956
Coût des ventes - boutique	9 797	5 016
Publicité et promotion	9 931	26 150
Perte sur cession d'immobilisations	8 186	1 367
Événements spéciaux et activités de collecte de fonds	4 184	10 099
Frais d'exposition et programmation publique	330	11 497
Amortissement des immobilisations		
- Cabane à sucre	10 500	12 971
- Autres	7 160	3 798
Amortissement des actifs incorporels	2 716	1 903
	520 935	640 254
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	94 235 \$	46 579 \$

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4

	Affectations internes				2020 Total	2019 Total
	Non affecté	Fonds de PubliArt	Fonds Cabane à sucre	Fonds de développement		
SOLDE AU DÉBUT	- \$	10 000 \$	44 956 \$	88 880 \$	143 836 \$	97 257 \$
Excédent des produits sur les charges	94 235	-	-	-	94 235	46 579
Affectation interne (note 11)	(94 235)	-	-	94 235	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	10 000 \$	44 956 \$	183 115 \$	238 071 \$	143 836 \$

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	401 769 \$	287 003 \$
Dépôts à terme, 0,25 %, échéant en novembre 2021	2 139	16 079
Débiteurs (note 3)	24 607	35 526
Subventions et contributions à recevoir	105 303	6 400
Stocks	1 036	1 866
Frais payés d'avance	6 478	12 707
	541 332	359 581
IMMOBILISATIONS (note 4)	126 422	34 500
ACTIFS INCORPORELS (note 5)	5 697	8 413
DÉPÔTS À TERME , 0,30 % à 3,0 %, échéant entre novembre 2022 et septembre 2023	26 591	12 500
DÉPÔT À TERME - FONDS DE DONATION , 3,0%, échéant en décembre 2023	100 000	100 000
COLLECTION	1	1
	258 711	155 414
	800 043 \$	514 995 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Gaëlle Séguin, administrateur

 Nicole Charbon, administrateur

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	14 370 \$	23 704 \$
Produits reportés	-	2 000
Subventions reportées (note 7)	69 963	-
	84 333	25 704
DON REPORTÉ - FONDS DE DONATION (note 8)	100 000	100 000
DETTE À LONG TERME (note 9)	40 000	-
SUBVENTIONS ET DONS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	337 639	245 455
	477 639	345 455
	561 972	371 159
ACTIF NET		
Non affecté	-	-
Affectations internes (note 11)		
Fonds de PubliArt	10 000	10 000
Fonds Cabane à sucre	44 956	44 956
Fonds de développement	183 115	88 880
	238 071	143 836
	800 043 \$	514 995 \$

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

7

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	94 235 \$	46 579 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des subventions et dons reportés afférents aux immobilisations	(6 217)	(1 455)
Perte sur cession d'immobilisations	8 186	1 367
Amortissement des immobilisations	17 660	16 769
Amortissement des actifs incorporels	2 716	1 903
	116 580	65 163
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	10 919	(10 856)
Subventions et contributions à recevoir	(98 903)	(6 400)
Stocks	830	706
Frais payés d'avance	6 229	(5 998)
Créditeurs et frais courus	(9 334)	14 799
Produits reportés	(2 000)	7 000
Subventions reportées	69 963	(32 000)
	(22 296)	(32 749)
	94 284	32 414
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(151)	(149)
Acquisition d'immobilisations	(122 294)	(25 546)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(3 647)
	(122 445)	(29 342)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	40 000	-
Variation des subventions et dons reportés afférents aux immobilisations	102 927	240 000
	142 927	240 000
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	114 766	243 072
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	287 003	43 931
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	401 769 \$	287 003 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Muséoparc Vanier Museopark est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. L'organisme est dédié à la recherche, à la sauvegarde et à la programmation publique mettant en valeur les patrimoines matériels et immatériels de Vanier, du Parc Richelieu et de la francophonie d'Ottawa au bénéfice des générations actuelles et futures. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions, ainsi que certains dons selon la méthode du report. Les subventions et contributions et dons affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités de collecte de fonds et dons, de ventes provenant de la boutique et de la cabane à sucre et d'activités et dons provenant du festival des sucres sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les produits provenant des bingos, de commandites, d'ententes de service et d'intérêts ainsi que les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Collection

La collection de l'organisme consiste en des oeuvres et des artefacts du patrimoine de Vanier, du Parc Richelieu et de la francophonie d'Ottawa. La collection est comptabilisée à titre d'actif à l'état de la situation financière de l'organisme à une valeur symbolique.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

Les rénovations en cours de la galerie sont comptabilisées au coût et seront amorties lorsque les travaux seront terminés.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans.

Subventions et dons reportés afférents aux immobilisations

Les subventions et dons reportés afférents aux immobilisations représentent la portion des subventions et des dons non encore amortis ayant servi à financer l'acquisition d'immobilisations financée par des bailleurs de fonds. Les subventions et dons sont amortis au même rythme que l'amortissement des immobilisations sous-jacentes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, ainsi que la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Taxes de vente à la consommation à recevoir	19 623 \$	20 320 \$
Comptes clients	4 984	15 206
	24 607 \$	35 526 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Équipement et ameublement - exposition et application mobile	50 042 \$	46 513 \$	3 529 \$	2 994 \$
Équipement informatique	52 359	17 387	34 972	2 204
Mobilier roulant - cabane à sucre	12 774	4 663	8 111	10 732
Équipement et ameublement - cabane à sucre	6 642	830	5 812	17 852
Rénovations en cours de la galerie - musée	73 998	-	73 998	-
Améliorations locatives - cabane à sucre	-	-	-	718
	195 815 \$	69 393 \$	126 422 \$	34 500 \$

5. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Site web	10 862 \$	5 165 \$	5 697 \$	8 413 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 40 000 \$ au taux d'intérêt annuel fixe de 7,70 %. Au 31 décembre 2020, la marge de crédit n'est pas utilisée.

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12

7. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	- \$	2 000 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	596 418	438 185
Moins : montants constatés à titre de produits de l'exercice	(526 455)	(440 185)
Solde à la fin	69 963 \$	- \$

Les subventions reportées se détaillent comme suit :

	2020	2019
Ministère du Patrimoine canadien	64 963 \$	- \$
Assemblée de la francophonie de l'Ontario	5 000	-
	69 963 \$	- \$

8. DON REPORTÉ - FONDS DE DONATION

Le Muséoparc Vanier a reçu un don de 100 000 \$ de la Congrégation des Soeurs de l'Institut Jeanne d'Arc d'Ottawa. Le but de ce don est de permettre l'entreposage de la donation des artefacts et de la collection de cette Congrégation dans un lieu permanent.

La somme de 100 000 \$ a été investi dans un dépôt à terme pour une période de 5 ans. Les intérêts gagnés seront utilisés pour couvrir les dépenses d'entretien, de préservation et d'exposition de la collection. Après la période de 15 ans, le Muséoparc Vanier aura la liberté d'empiéter sur le capital si nécessaire pour satisfaire à ses obligations à l'égard de la collection.

9. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2022 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2022, dont une portion de 10 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date	40 000 \$	- \$

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13

10. SUBVENTIONS ET DONS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les subventions et dons reportés afférents aux immobilisations comprennent les fractions non amorties des subventions et dons ayant servi et qui serviront aux rénovations en cours de la galerie du musée, à l'achat d'équipement informatique, ainsi qu'à l'équipement et l'ameublement et à la reconstruction de la cabane à sucre. Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	245 455 \$	6 910 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	102 927	240 000
Moins : montants constatés à titre de produits de l'exercice	(6 217)	(1 455)
Moins : montant constaté contre la perte sur cession d'immobilisation suite à l'incendie de la cabane à sucre	(4 526)	-
Solde à la fin	337 639 \$	245 455 \$

Ce montant inclut des subventions et dons reportés d'un montant de 30 622 \$ pour la reconstruction de la cabane à sucre.

11. AFFECTATIONS INTERNES

Les fonds d'affectations internes suivants sont utilisés par l'organisme :

Fonds de PubliArt

Le Fonds de PubliArt a été établi en prévision d'activités liées aux murales.

Fonds Cabane à sucre

Le Fonds Cabane à sucre a été établi en prévision d'activités et d'entretien spécifiques liés à la cabane à sucre.

Fonds de développement

Le Fonds de développement a été établi en prévision du renouvellement d'expositions ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a adopté une résolution de transférer un montant de 94 235 \$ du Fonds non affecté au Fonds de développement.

12. ENTENTE DE FIDUCIE AVEC LA FONDATION FRANCO-ONTARIENNE

Une entente de fiducie, signée le 24 octobre 2005 a été conclue avec la Fondation franco-ontarienne (FFO) afin que celle-ci administre le « Fonds Muséoparc Vanier » à titre de fiduciaire. Le capital investi dans le Fonds est préservé pour appuyer la recherche, la sauvegarde, l'interprétation, la promotion et la diffusion du patrimoine de Vanier, du Parc Richelieu et de la francophonie d'Ottawa. Au 31 décembre 2020, le solde du fonds est approximativement 9 026 \$ (2019 : 14 772 \$). Un revenu d'intérêt de - \$ (2019 : 6 391 \$) a été reçu au cours de l'exercice.

13. BÂTIMENT DE LA CABANE À SUCRE NON CAPITALISÉ ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Muséoparc est propriétaire de la cabane à sucre située dans le parc Richelieu propriété de la ville d'Ottawa. Propriété d'un organisme communautaire Action-Vanier, la cabane à sucre a été transféré au Muséoparc en avril 2012. Aucun coût n'a été comptabilisé pour ce bâtiment par Action Vanier car ceux-ci imputaient les acquisitions d'immobilisations directement aux charges. Le Muséoparc Vanier a choisi de ne pas capitaliser le bâtiment puisqu'il était impraticable d'en déterminer la valeur lors du transfert de la propriété.

Le feu a détruit la cabane en août 2020. Un projet de reconstruction et d'agrandissement est en cours. Un contrat a été signé avec un contracteur externe au montant de 402 500 \$ plus TVH pour la reconstruction mais ne comprend pas les coûts pour l'agrandissement. Ce montant est couvert par l'assurance du Muséoparc.

Le coût de l'agrandissement est estimé à environ 181 000 \$ et sera aux frais du Muséoparc. Le projet de reconstruction devrait se terminer vers la fin août 2021. Une demande de subvention a été présentée à la ville d'Ottawa sous le programme de partenariats communautaires pour les grands projets d'immobilisations pour aider à couvrir les coûts de l'agrandissement.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La marge de crédit de l'organisme porte un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, les risques auxquels est exposé ce dernier sont minimes.

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

16. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. À la date d'approbation des états financiers, cette situation a eu les impacts suivants sur les activités de l'organisme, notamment : l'annulation du Festival des sucres, et la diminution des produits de Bingo, les ventes - cabane à sucre et les autres produits. Les impacts financiers sur l'organisme dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, le développement d'un vaccin et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

MUSÉOPARC VANIER MUSEOPARK

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

16

	2020	2019
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ville d'Ottawa		
- Fonctionnement	264 690 \$	230 000 \$
- Vanier 50e	-	35 000
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	142 330	-
Ministère du Patrimoine canadien		
- Fonctionnement	30 000	25 000
- Fonds d'urgence relatif à la Covid-19	23 810	-
- Jeunesse Canada au travail	13 933	14 085
- Planification stratégique	6 557	-
Association des communautés francophones d'Ottawa - Ottawa bilingue	10 000	-
Fondation communautaire d'Ottawa - Couleur des mots	8 000	-
Assemblée de la francophonie de l'Ontario - Fonds d'aide et de relance	3 885	-
Fondation Trillium de l'Ontario	-	54 100
Ministère du Conseil Exécutif - Les maisons basses	-	7 500
Autres	-	10 000
	503 205 \$	375 685 \$

ANNEXE B - FESTIVAL DES SUCRES (PRODUITS AUTONOMES ET SUBVENTIONS)

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport	11 750 \$	25 000 \$
Conseil des arts de l'Ontario	11 500	10 000
Commandites	10 000	12 070
Activités et dons	64	42 286
Ville d'Ottawa	-	29 500
	33 314 \$	118 856 \$

ANNEXE C - AUTRES PRODUITS

Programmation publique et autres	4 899 \$	20 145 \$
Commandites	2 250	10 500
Programmation éducative	2 175	6 727
Adhésion des membres	1 280	1 854
	10 604 \$	39 226 \$